

PRIX DE LA PROVINCE DE NAMUR 2026

La Province de Namur lance un appel à celles et ceux qui font bouger le territoire

Partout en province de Namur, des citoyens, associations, collectifs et établissements imaginent et mettent en œuvre des projets qui améliorent le quotidien, créent du lien, font vivre la culture, innovent dans l'éducation ou contribuent au développement du territoire.

Pour mettre en lumière ces initiatives et celles et ceux qui les portent, la Province de Namur lance les Prix de la Province.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au **30 novembre 2026 à 12h**. Quatre lauréats seront récompensés et recevront chacun **un trophée ainsi qu'un prix de 5.000 euros**.

Quatre trophées pour quatre façons de faire avancer la province

Les Prix de la Province de Namur se déclinent en quatre catégories, représentatives des grands domaines d'action provinciaux.

Le Trophée Culture récompensera une initiative favorisant notamment l'accès et la participation à la culture, la rencontre des publics, la mise en valeur du territoire ou le rayonnement d'une démarche artistique ou

patrimoniale. Le projet devra témoigner d'un impact concret sur le territoire ou les publics concernés.

Le Trophée Vivre mieux distinguera une initiative contribuant à l'amélioration de la qualité de vie, du bien-être, du lien social ou de l'accompagnement des personnes.

Le Trophée Éducation mettra à l'honneur un projet innovant développé dans le domaine de l'enseignement ou de la formation. Son utilité concrète, son caractère inspirant et, dans la mesure du possible, sa capacité à être reproduit ou transposé au-delà de son cadre d'origine seront notamment pris en considération, quel que soit le réseau d'enseignement concerné.

Le Trophée Territoire valorisera une personne engagée, une réalisation ou un projet ayant contribué de manière significative au développement territorial, à l'amélioration du cadre de vie, à la dynamique supracommunale ou à l'intérêt collectif.



LES PRIX DE LA
PROVINCE DE NAMUR
VOUS PENSEZ - NOUS RÉCOMPENSONS

**DÉPOSER UNE
CANDIDATURE !**
**5.000€
À REMPORTER !**

CULTURE

ÉDUCATION

VIVRE MIEUX

TERRITOIRE



SERVICE COMMUNICATION

BP 50 000
5000 Namur
081/77 67 45 – presse@province.namur.be

www.province.namur.be



Votre correspondant :

Nadine Schueremans
Responsable du service Com

0470/87 18 35 - 081/77 50 85

nadine.schueremans@province.namur.be

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vous avez concrétisé un projet qui mérite d'être connu ? Candidatez !

Le concours est ouvert aux **personnes majeures domiciliées en province de Namur**, ainsi qu'aux **associations, collectifs, établissements et autres structures développant un projet sur le territoire provincial**.

Une condition essentielle : le projet présenté doit déjà avoir été **concrètement mis en œuvre**. Une simple idée ou un projet encore à venir ne peut donc pas être présenté.

Un même candidat peut introduire plusieurs candidatures et concourir dans plusieurs catégories, pour autant que chacune respecte les conditions du concours.

Les candidatures sont ouvertes **du 28 septembre au 30 novembre 2026 à 12h**.

Le public aura aussi son mot à dire

Une fois leur recevabilité vérifiée, **toutes les candidatures répondant aux conditions du concours seront soumises au vote, sans présélection qualitative du jury**.

Du **1er décembre 2026 au 15 janvier 2027**, les citoyens pourront découvrir les différents projets en lice et voter pour leurs initiatives favorites.

Le résultat final reposera à parts égales sur le **vote du public (50 %) et l'évaluation du jury provincial (50 %)**. Celui-ci examinera notamment l'impact positif, le caractère innovant et l'excellence des candidatures.

Quatre lauréats dévoilés en janvier

Les quatre lauréats seront dévoilés le **vendredi 22 janvier 2027**, à l'occasion de la réception des Vœux de la Province de Namur.

Chacun recevra **un trophée et un prix de 5.000 euros**.

Une manière pour la Province de Namur de célébrer celles et ceux qui, par des réalisations très concrètes, contribuent chaque jour à faire avancer et rayonner le territoire.

EN PRATIQUE

Candidatures : du 28 septembre au 30 novembre 2026 à 12h

Vote du public : du 1er décembre 2026 au 15 janvier 2027

Remise des prix : vendredi 22 janvier 2027

Prix : 5.000 € et un trophée dans chacune des quatre catégories

Catégories : Culture – Vivre mieux – Éducation – Territoire

Informations, règlement et candidatures :

<https://prix.province.namur.be/>